



Le Collège a un INCROYABLE TALENT

publié le 27/04/2018

Descriptif :

Réunion d'information au CDI le vendredi 11 mai à partir de 13h15. Début du concours le Mardi 15 mai à 13h, avec des "stars" locales dans le jury !!!

Le concours **Incroyable talent** aura lieu le **Mardi 15 mai + Mardi 22 mai** au CDI à 13h

Réunion d'information au CDI le **vendredi 11 mai** à partir de 13h15

Inscriptions au CDI jusqu'à la réunion d'information.

Objectifs : montrer votre talent et vous amuser !

organisateurs : Valentin, Anthony, Malaury, Naelle (délégués du CDI)

Critères de jugement

- donner l'impression d'être à l'aise (sourire)
- originalité \ créativité
- beau \ esthétique

Règles

- il n'y a pas de limitation du nombre de personnes (seul ou en groupe)
- la durée de chaque prestation sera de 5 minutes maximum
- la présentation doit tenir dans l'espace du CDI (dans un carré de 3m/3m)

Des idées de talents qui peuvent être présentés :

danse, théâtre, chant, musique (à condition que vous puissiez apporter votre instrument), texte (poésie, slam...), dessin, jeu vidéo créé par vous, objet artistique...

ou toute autre forme de talent qui peut impressionner le jury !!

Important : si vous apportez votre instrument de musique ou un objet de valeur, il faut impérativement l'autorisation écrite de vos parents